

minée, et lui répondit en baillant : " Pauvre Blacous ! "

Pendant qu'il était en Amérique, il apprit que madame de Staël était rentrée en France, et il chargea ses amis de lui monter la tête pour son retour. Cela ne fut pas difficile. Madame de Staël est de toutes les femmes celle qui aime le plus à rendre des services. Elle croit qu'on ne peut pas les refuser, comme s'il y avait quelque chose qu'on ne pût pas refuser dans ce monde. Elle s'employa pour M. de Talleyrand avec un zèle admirable. Grâce à ses soins, Chénier le présenta à la Convention comme un des républicains les plus purs, comme un ennemi de la monarchie dans tous les temps, etc. La Convention, qui à cette époque votait également d'enthousiasme la proscription de ses membres et le rappel de ses ennemis, vota la rentrée de M. de Talleyrand.

Une fois rentré, il fallait arriver au ministère, et madame de Staël fut encore son moyen.

Sur l'Eloquence de la Chaire

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

L'histoire de la chaire sacrée en France, depuis le commencement de ce siècle, offre trois périodes bien distinctes dont chacune a une physionomie particulière, en grande partie déterminée par les événements.

Nous ne pouvons qu'effleurer ici un sujet si vaste. Nous passerons rapidement sur les deux premières périodes surtout. Notre but sera atteint si nous pouvons en mettre les traits distinctifs et caractéristiques en relief, dans une esquisse impartiale de quelques-unes des figures principales.

Au commencement de ce siècle, la France sortait à peine d'une crise violente et douloureuse. La lutte subsistait toujours, au dehors contre les ennemis de la nationalité, au dedans entre les anciennes traditions vivantes encore et les idées issues de la Révolution. Alors il se présenta un homme singulièrement propre à défendre et à gouverner la France dans cette situation difficile. Quoiqu'on ait dit des idées absolues de Napoléon, c'était aussi l'homme des transactions, et il le montra en cette occasion. Pour satisfaire les partisans de l'ordre nouveau, tout en conservant la puissance royale, il en abolit le titre et consacra l'égalité civile. Il rouvrit ensuite les églises pour attirer à lui les hommes du passé ; car, en rétablissant le culte, Napoléon semble avoir été guidé plutôt par ses vues de domination que par une conviction religieuse bien profonde. Le traité conclu avec le Saint-Siège en est une preuve éclatante : au lieu de creuser les idées, on s'appliquait plus particulièrement à polir les formes. Dans la crainte sans doute d'effrayer ceux que l'on voulait attirer dans le giron de l'Église, par la rigidité d'une morale trop austère, on prêcha presque exclusivement sur le dogme. Au reste, cette méthode ne laissait pas que d'être logique ; il était assez naturel, avant de déduire les conséquences pratiques, de chercher à pénétrer les esprits de la doctrine qui leur sert de base.

Il y eut sous l'Empire plusieurs prédicateurs qui jouirent d'une grande réputation, et qui la méritaient à bien des titres. Ne pouvant les citer tous, nous nous bornerons à MM. de Boulogne et Frayssinous, qui nous semblent les plus remarquables. Ils résument en quelque sorte l'illustration de la chaire pendant cette période à laquelle ils ont survécu, mais dans laquelle permettent de les classer le temps de leur plus grande vogue et surtout le genre de leur talent.

M. de Boulogne avait déjà acquis quelque gloire avant la Révolution. Né de parents pauvres, il avait étudié un peu tard ; mais ses dispositions naturelles, jointes à beaucoup d'ardeur pour l'étude, suppléèrent à l'éducation première qui lui manquait. Ordonné prêtre, il vint à Paris pour tenter la fortune de la chaire. Il y vécut longtemps solliciteur obscur. Il trouva enfin des protecteurs puissants, fut présenté au roi, et prêcha devant lui en 1787. M. de Boulogne avait alors quarante ans.

Pour bien juger la longue carrière de M. de Bou-

logne, tour à tour pamphlétaire et journaliste, mais prédicateur avant tout, il faut se faire une idée nette de son caractère, sous peine de trouver en lui des contradictions inexplicables. Avec une conscience droite, des intentions pures et un grand amour pour le bien, il était dans sa conduite plein d'hésitation ; souvent même il paraissait agir par boutade. Cela provenait de cette imagination vive et mobile qui était le fond de son talent. Il était un de ces hommes sur qui l'impression du moment est toute-puissante ; aussi l'action des événements est-elle plus visible chez lui que chez tout autre. Avant de se montrer l'adversaire ardent de toute concession libérale et de tout progrès en politique, il avait partagé, du moins jusqu'à un certain point, les idées qui avaient cours à la fin du dix-huitième siècle. On lit en effet dans un de ses discours imprimés de cette époque : " Le peuple seul a des droits, les rois n'ont que des devoirs. " Ces paroles sont curieuses dans la bouche de celui qui a prêché plus tard le sermon : " La France veut son Dieu ! la France veut son roi ! " Mais il faut, pour les comprendre, se reporter à un autre temps, et faire la part d'une époque où l'orateur (1) appelé à prêcher devant Louis XVI, le matin même de l'ouverture des États-Généraux, avait pris pour texte de son discours ce verset prophétique : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.*

M. de Boulogne n'aimait pas beaucoup l'Empereur ; on assure même qu'il ne l'épargnait pas dans la liberté de ses entretiens intimes. Cependant il le loua beaucoup dans ses sermons et dans ses mandements. Il fut nommé chapelain de l'Empereur et évêque de Troyes. Mais, après avoir joui quelque temps de la faveur du maître, il encourut aussi sa disgrâce. Voici à quelle occasion. — Nommé en 1809 pour prêcher l'anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz, M. de Boulogne fut obligé de soumettre son discours à la censure d'un personnage en crédit. Celui-ci corrigea les passages qui lui semblaient trop hardis, et en retrancha même quelques-uns tout entiers. Le prélat consentit à ces modifications.

La cérémonie eut lieu à Notre-Dame, où l'Empereur se rendit avec son cortège de rois. La fête fut brillante ; mais il arriva que, dans la chaleur du débit, M. de Boulogne, qui avait appris son discours par cœur, oublia de supprimer les passages notés. Quoiqu'il n'y eût dans ces passages rien de blessant pour personne, Napoléon n'était pas homme à oublier un manque de soumission. Trois ans de cachot et d'exil prouvèrent plus tard à l'évêque de Troyes comment Napoléon savait se venger.

Les persécutions essayées sous l'Empire furent un titre sous la Restauration. M. de Boulogne fut fait pair en 1822. Deux ans après, il mourut à Paris à l'âge de soixante-dix-sept ans.

M. de Boulogne avait une physionomie spirituelle et douce. Il avait un talent d'orateur incontestable ; sa manière un peu ampoulée et pompeuse le rendait surtout propre à prêcher dans les grandes occasions. On voit que ses sermons sont travaillés avec soin ; mais on y trouve plus de style que de pensées, plus d'images que de sentiments. Ce prédicateur, si agréable à entendre, perd beaucoup à être lu, surtout aujourd'hui. En effet, il faisait aux affaires de son temps des allusions dont l'à-propos est perdu pour nous. Ce qui a fait son plus grand succès est peut-être ce qui rend aujourd'hui la lecture de ses sermons un peu froide et monotone.

M. Frayssinous était, sous tous les rapports, un homme supérieur à M. de Boulogne. Sa vie a été aussi plus conséquente avec elle-même. Les commencements en furent cependant obscurs et difficiles. En 1801, il n'était encore que simple vicaire dans une commune du diocèse de Rhodés. A la suite d'un petit démêlé avec son curé, il s'en vint à Paris, qu'il n'aurait peut-être jamais vu sans cela. Il était sans argent : et, ne connaissant personne dans cette ville

où il devait plus tard arriver aux plus grands honneurs, il alla demander un asile à Saint-Sulpice, où il fut accueilli avec plaisir. Les prêtres étaient rares alors, ainsi que le talent, et il n'est pas étonnant que celui de M. Frayssinous parvint bientôt à se faire jour. Il avait été suivi à Paris par M. Royer, son paront, et ils se réunirent tous deux pour faire des conférences dans l'église des Carmes. La nouveauté de l'enseignement et l'éloquence des deux prédicateurs firent du bruit, et bientôt la petite église de la rue de Vaugirard ne suffit pas pour contenir la foule. Grâce à ce succès, M. Frayssinous vit s'ouvrir devant lui les portes de l'église Saint-Sulpice, où il établit désormais ses conférences.

Là, ses succès et sa réputation furent croissants de jour en jour. On venait l'entendre une première fois attiré seulement par la curiosité ; on y revenait séduit par les charmes de l'éloquence.

Rien en effet n'était plus attrayant que la manière de M. Frayssinous. Sa figure imposante, la douceur et la pureté de son style, sa grâce touchante et persuasive, son éloquence tout entière, étaient ce qu'il fallait alors pour captiver les auditeurs. Au lieu de jeter de fiers mépris à la raison révoltée, il cherchait à la soumettre en démontrant qu'aucune philosophie n'avait, comme le christianisme, résolu les grands problèmes de l'existence et dévoilé le mystère de la destinée, apporté plus de consolation dans la douleur et mis plus d'espérances dans la mort. M. Frayssinous avait dans le talent beaucoup d'analogie avec celui de Châteaubriand. Tous les deux procèdent par l'émotion, et s'adressent au cœur plutôt qu'à l'intelligence.

M. Frayssinous était trop prudent ; il craignait trop de blesser inutilement les auditeurs, pour mêler de la politique à ses conférences. Mais la police impériale était trop ombrageuse pour se contenter de la neutralité. On trouva mauvais que le conférencier ne parlât que de Dieu. On lui en fit des reproches, et il fut obligé d'accorder aussi quelque chose à César, et de parler de celui que Dieu avait ramené miraculeusement des bords du Nil, et de la main qui avait été suscitée pour relever les autels.

Malgré ces concessions, les conférences furent suspendues en 1809, pour n'être reprises qu'à la Restauration. Cinq années de silence et de méditations multiplierent encore un talent si remarquable. En 1814, M. Frayssinous remonta dans sa chaire, et continua ses conférences presque sans interruption jusqu'en 1822. Cette époque ferma, pour ainsi dire, sa carrière oratoire, en lui ouvrant celle des honneurs. Il fut sacré évêque d'Hermopolis, et appelé à siéger à l'Académie et à la Chambre des Pairs. Bientôt il fut nommé grand-maître de l'Université et ministre des affaires ecclésiastiques. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain brûlant de la politique (1) ; nous dirons seulement que l'évêque d'Hermopolis n'a pas fait oublier l'abbé Frayssinous, et que ses conférences de Saint-Sulpice restent son plus beau titre.

Ces conférences ont été recueillies et publiées par leur auteur sous le titre de *Défense du christianisme*. Le plan en est vaste, ingénieusement rempli, et les grâces d'une littérature toujours élégante n'en excluent ni la science théologique ni la profondeur des vues sociales. Aussi lorsque l'on songe que la nomination à l'Académie de l'éloquent évêque a fait errier dans le temps, on s'étonne moins des récriminations auxquelles a donné lieu celle de son successeur.

Après 1830, M. Frayssinous refusa le serment et renonça à la pairie. Dévoué à la branche aînée des Bourbons, qui l'avait comblé de ses bienfaits, il se rendit à Prague en 1833, pour diriger l'éducation du duc de Bordeaux. Il est revenu en France en 1838, et y a vécu dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1842.

La prédication catholique qui avait été, sous l'Em-

(1) On sait que la loi du sacrilège, si victorieusement combattue par M. Royer-Collard et désapprouvée par une partie du clergé, fut présentée par M. Frayssinous.

(1) M. l'abbé de Laboissière.